

Une journée consacrée aux servitudes, au territoire et à l'approvisionnement énergétique. La matinée sera dédiée à des exposés généraux pour tout savoir sur la cohabitation entre les servitudes et la densification des zones urbanisées. L'après-midi traitera des aspects juridiques entourant le développement des réseaux de chaleur et se clôturera avec une revue de jurisprudence en matière de servitudes. A l'issue de la journée, il sera apporté réponses aux questions suivantes :

- La planification est-elle incontournable lorsqu'il s'agit de densifier ?
- Quelles sont la place et la fonction des servitudes dans cette perspective ?
- Le conservateur et le notaire doivent-ils tenir compte de l'objectif de densification dans le processus de création des servitudes ? Si oui, quand et qui doit le faire sous quelle forme ?
- Par quels moyens lever une servitude contraire à la densification ?
- Quand est-ce opportun d'y recourir ?
- Quelles sont les différentes sources de chaleur pour l'approvisionnement en réseau ?
- Comment un réseau se développe-t-il sur le terrain, sur le plan technique et commercial ?
- Les plans en matière d'énergie sont-ils des plans comme les autres ?
- Quelles sont les conditions posées pour que l'approvisionnement énergétique figure dans le plan ?
- Quels sont les instruments utilisés pour l'acheminement de l'énergie en sous-sol ?
- Quel est l'intérêt de conclure des contrats de planification dans le domaine de l'approvisionnement énergétique ?
- Quelle place reste-t-il pour la contractualisation dans ce domaine ?
- A qui appartiennent les conduites souterraines ?
- Quels sont les caractéristiques, les avantages et les formes de contracting énergétique ?
- Quels sont les aspects contractuels importants à régler avec le contracteur et selon quelles conditions les coûts d'un contracting peuvent-ils être répercutés sur les occupants des locaux ?



Servitudes, territoire et approvisionnement énergétique : trio explosif ?

Vendredi 10 juin 2022

Aula des Jeunes Rives
Espace Tilo-Frey 1
2000 Neuchâtel



UNIVERSITÉ DE
NEUCHÂTEL

FACULTÉ DE DROIT

Séminaire sur le droit du bail

Av. du 1^{er}-Mars 26

CH-2000 Neuchâtel

Tél. : +41 32 718 12 60

seminaire.bail@unine.ch

www.bail.ch

www.unine.ch



Également diffusé
en visioconférence

swissuniversities

Programme

09 h 00 Accueil des participants

09 h 30 Ouverture de la journée

Olivier Hari, Doyen de la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel, avocat

09 h 45 L'incontournable planification

Valérie Défago, professeure à l'Université de Neuchâtel

10 h 30 Contenu de la servitude et inscription : la notaire et la conservatrice du registre foncier en prise avec le droit public

Amédéo Wermelinger, professeur à l'Université de Neuchâtel, avocat

11 h 15 Pause

11 h 35 Les servitudes de restriction des droits à bâtir - un fléau pour la densification

Nairi Sevhonkian, assistante-doctorante à l'Université de Neuchâtel

12 h 30 Repas

14 h 00 La production et le transport de la chaleur en réseau

Nicolas Zwahlen, Ingénieur EPFL, responsable des réseaux thermiques Viteos SA, Neuchâtel

14 h 25 La planification énergétique territoriale et le plan communal des énergies

Séverine Beuret, assistante-doctorante à l'Université de Neuchâtel

14 h 50 Le contrat de planification en lien avec l'approvisionnement en énergie

Nathalie Adank, docteure en droit, avocate, Genève

15 h 15 Pause

15 h 40 L'usage du sous-sol pour l'acheminement de l'énergie

Irène Martin-Rivara, docteure en droit, avocate, Genève

16 h 05 Le contracting énergétique

David Sifonios, docteur en droit, avocat, Lausanne

16 h 30 Jurisprudence récente en matière de servitudes

Amédéo Wermelinger, professeur à l'Université de Neuchâtel, avocat
Nairi Sevhonkian, assistante-doctorante à l'Université de Neuchâtel

16 h 50 Clôture de la journée

Finance d'inscription

Comprend les présentations sous format électronique, un ouvrage, le repas et les pauses.

Prix colloque **CHF 290.-**

Prix stagiaires et assistants-doctorants (merci de nous faire parvenir un justificatif) **CHF 150.-**

Les organisateurs suivent avec attention l'évolution de la pandémie et, cas échéant, vont s'efforcer de trouver la meilleure solution possible pour répondre aux besoins des personnes inscrites.

Délaï d'inscription

30 mai 2022. Les désistements sont acceptés sans frais jusqu'à cette date. Passé ce délai, le montant de l'inscription n'est plus remboursé. Il est toutefois possible de se faire remplacer.

Lieu

Aula des Jeunes-Rives
Espace Tilo-Frey 1
2000 Neuchâtel

Renseignements

Secrétariat du Séminaire sur le droit du bail
Avenue du 1^{er}-Mars 26, 2000 Neuchâtel
Tél. : 032 / 718 12 60
E-mail : seminaire.bail@unine.ch

Inscription

En ligne sur www.publications-droit.ch, par e-mail à seminaire.bail@unine.ch ou en remplissant le bulletin d'inscription ci-dessous et en le renvoyant au secrétariat du Séminaire sur le droit du bail.

Je prendrai part à la journée « **Servitudes, territoire et approvisionnement énergétique : trio explosif ?** » du 10 juin 2022 et m'engage à verser la finance d'inscription, au plus tard le jour précédant le colloque, au moyen du bulletin de versement qui me sera envoyé à mon adresse e-mail.

Je désire participer : en présentiel en visioconférence

Je prendrai part au repas : oui non végétarien

Je suis stagiaire : oui

Nom : _____ Prénom : _____

Profession : _____

Adresse professionnelle : _____

Code postal : _____ Localité : _____

Tél. professionnel : _____ E-mail : _____

Date : _____ Signature : _____